

Enrobé grenu EGA-10

Additionné de
fibres d'amiante

Autoroute 20, Saint-Eugène (L'Islet), 1995



Présentation

Cet enrobé de type grenu additionné de fibres d'amiante est de la même famille que l'enrobé grenu EG-10. Cependant, la richesse en mastic combinée à une granulométrie fortement discontinue permet d'obtenir une surface de roulement plus fermée et plus dense que celle des enrobés grenus usuels. Cet enrobé est destiné aux couches de roulement minces tant sur chaussées anciennes que sur chaussées neuves.

Épaisseur : de 40 à 70 mm.

Domaine d'application

Cet enrobé convient très bien aux chaussées classiques accusant une fatigue importante, ainsi qu'à celles à forte flexibilité, et ce pour tout niveau de circulation. Sa texture grenue le rend sécuritaire dans des conditions météorologiques défavorables.

Qualités

La teneur en mastic élevée diminue l'infiltration de l'eau, protégeant la structure et maintenant la portance de la chaussée. L'enrobé EGA-10 présente une excellente tenue à la fatigue et ralentit la remontée des fissures. La forte teneur en bitume, combinée à des vides faibles dans l'enrobé, réduit les effets du vieillissement et diminue grandement les risques d'arrachement et de désenrobage.

Composition

L'enrobé EGA-10 doit être composé de granulats correspondant au niveau de sollicitation de la chaussée. Le liant utilisé est du groupe PG 58-28.

Caractéristiques de laboratoire

Fuseau granulométrique de spécification

Tamis (mm)	Passant (%)	
	minimum	maximum
14	100	100
10	90	100
5	40	50
0,080	4	10

Classes granulaires requises

Des fines (filler) et des granulats appartenant à au moins deux classes granulaires distinctes dont les dénominations ne se chevauchent pas sont nécessaires à sa fabrication. Les classes 0-5 mm et 5-10 mm sont recommandées.

Caractéristiques physiques typiques

Teneur en liant : 6,5 %
Teneur en fibre : 1,3 %
Compacité en place : de 94 à 96 %
Vides à 10 girations (PCG) : ≥ 11 %
Vides à 80 girations (PCG) : de 4 à 7 %
Vides à 200 girations (PCG) : ≥ 2 %

Si cela est requis au devis, la résistance à l'orniérage sera inférieure à 20 % à 3000 cycles sur des éprouvettes de 50 mm d'épaisseur.

Introduction des fibres d'amiante dans le malaxeur de la centrale d'enrobage



Avertissement :
Cette fiche technique est destinée à fournir une information rapidement accessible. Elle ne peut engager la responsabilité ni de ses auteurs ni du ministère des Transports.

La présente fiche technique a été rédigée par :

Service des matériaux d'infrastructure
2700, rue Einstein
Sainte-Foy (Québec)
G1P 3W8
Tél. : (418) 644-0181

